**Foire A Tout De l’École Les Îles D’Or - HYÈRES**

**DIMANCHE 11 Mai 2025**

**De 6h à 17h30**

**Renseignements et inscriptions au :**

**07.88.90.74.67 ou lidoape.83400@gmail.com**

Entrée : Gratuite

Exposants : **Prix 5 Euro la table.**

**Si nous vous confirmons par téléphone que nous vous réservons une place**,

Merci de nous retourner le coupon suivant avec le règlement par chèque à  :

Foires à tout

APE LIDO - Ecole les Iles d’or

2 avenue Alexis Godillot

83400 Hyères

Nom - Prénom :.....................................................................................................................

Adresse :...............................................................................................................................

Ville :........................................................................................ Code Postal :......................

Téléphone :............................. Email :.........................................@...................................

Titulaire de la pièce d’identité N° : ...............................................................................

Délivrée le.............................................................................................................................

Par ..........................................................................................................................................

Je règle : \_\_\_ x Table à 5 € = ………………………… €

par chèque à l’ordre de APE de l'école les Iles D’or.

**Règlement du vide-greniers :**

Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux associations régies par la loi de 1901.

L'accueil des exposants se fera à partir de 06h00 jusqu'à 8h30. Des tables et chaises seront mises à la disposition des exposants.

Les exposants seront autorisés à exposer **si leur bulletin d’inscription complété, daté, signé et accompagné du règlement est parvenu avant le 05 mai 2025**. Passé le 06 mai 2025, aucune annulation ne sera remboursée.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l’ordre de la manifestation ou d’exclure toute personne qui troublerait le bon déroulement lors de la journée de la foire aux Jouets.

Les emplacements sont numérotés : il ne sera toléré aucune modification concernant leur attribution sans l’accord des organisateurs.

Les vêtements, jouets, jeux et articles vendus sont sous la responsabilité des vendeurs en cas de casse, de vol ou de préjudice.

La restauration et la vente de boissons sur le site du vide-greniers se feront uniquement par les organisateurs.

Le signataire déclare sur l’honneur :

* de ne pas être commerçant(e),
* de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce),
* de ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année civile (Article R321-9 du Code pénal),
* d'avoir pris connaissance et d'accepter les conditions d’organisation du vide-greniers.

À ........................................, le ...........................................

Signature :

**L’équipe de la l’association des parents d’élèves de l'école Les Îles D’or de Hyères (APE LIDO) vous remercie pour votre participation à cette action qui aidera à financer les projets pédagogiques.**